

**UNION MONETAIRE
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE
DU COMITE MINISTERIEL DE L'UMAC DU 28 OCTOBRE 2009 A DOUALA**

Le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) s'est réuni en session extraordinaire le mercredi 28 octobre 2009 à Douala, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur ESSIMI MENYE, Ministre des Finances de la République du Cameroun, son Président en exercice.

Au cours de cette séance, le Comité Ministériel a pris acte de la décision de rappel du Gouverneur de la BEAC, en vue de son remplacement, prise par le Gouvernement de la République Gabonaise réuni en Conseil des Ministres le 19 octobre 2009.

Le Comité Ministériel a décidé de proposer à la Conférence des Chefs d'Etat la désignation, dans les meilleurs délais, de son successeur.

Le Comité Ministériel a décidé d'instituer sans délai le principe de la double signature au sein du Gouvernement de la BEAC, lequel principe restera en vigueur jusqu'à la nomination du nouveau Gouverneur par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.

Le Comité Ministériel a approuvé la Déclaration du Conseil d'Administration de la BEAC du 26 octobre 2009. Il a insisté lui aussi sur la nécessité de mettre en place tous les contrôles internes nécessaires au sein de la Banque et de renforcer ceux qui existent déjà./-

Fait à Douala, le 28 octobre 2009

Le Président du Comité Ministériel de l'UMAC,



ESSIMI MENYE